

Suite à un article publié dans la revue 20&21, Annie Lacroix-Riz fait valoir son droit de réponse

Nous publions ici le droit de réponse d'Annie Lacroix-Riz publié dans la revue 20&21 à un article précédent de cette revue. Le droit de réponse étant strictement réglementé (et tant mieux), on peut estimer que si publication de cette réponse il y eut, c'est que les termes normaux d'une critique historique n'avaient pas été respectés. ==> [lire la réponse d'Annie Lacroix-Riz](#)